

**Présentation de Mr Rémy Rioux**  
**à**  
**l'Académie des Sciences d'Outre-Mer**  
**le 13 mai 2022**

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

j'ai le plaisir de vous présenter Mr. Rémy RIOUX, notre nouvel académicien que vous avez élu le 1er octobre 2021.

Historien, Ancien élève de l'École Normale Supérieure, de Sciences-Po et de l'École Nationale d'Administration, Conseiller maître à la Cour des Comptes, votre parcours est édifiant. Chargé à la direction générale du Trésor des relations avec les pays africains, directeur de cabinet de Pierre Moscovici, ministre de l'Économie, Secrétaire général pour les affaires économiques au Quai d'Orsay auprès de Laurent Fabius, vous avez coordonné la négociation sur les questions financières lors de la COP 21 qui aboutira à l'accord de Paris sur le climat en 2015.

Notre première rencontre a eu lieu le 28 janvier 2016 au Quai d'Orsay. Le Président de la République, François Hollande, vous avait demandé d'étudier le rapprochement de L'Agence française de développement (AFD) avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Ce rapprochement avait comme objectif de résoudre le problème de l'insuffisance des fonds propres de l'AFD. En effet, la direction du budget exigeait que la totalité des bénéfices de l'AFD soit versée à l'État à titre de dividendes parce que l'AFD était un établissement public. Or, la volonté du gouvernement d'augmenter les interventions de l'AFD sous forme de prêts s'est trouvée bloquée parce que les engagements avaient atteint le pourcentage maximum autorisé par rapport aux fonds propres. Le système était vraiment bloqué. On était dans l'impasse. On pensait qu'en rapprochant l'AFD de la CDC, le problème financier se trouverait résolu.

Vous procédiez alors à des auditions de personnes susceptibles de vous apporter des informations sur l'AFD et ses rapports avec la CDC. J'étais surpris de ne pas avoir été appelé à donner mon témoignage sur un problème que je connaissais bien pour avoir été pendant dix ans directeur général de la CCCE, ancêtre de l'AFD. J'en fis la remarque à notre collègue, mon ami François Pacquement, qui avait conservé ses fonctions à l'AFD. Il me fit rajouter à la liste des personnalités que vous pourriez consulter et c'est ainsi que nous avons fait connaissance. Je vous avais fait part des relations parfois difficiles sinon avec la CDC du moins avec sa filiale la Société d'Équipement du Territoire, la SCET, spécialisée dans les infrastructures qu'elle proposait aux États africains de réaliser en leur disant que le financement par la CCCE était acquis puisque Mr BLOCH LAINÉ directeur général de la CDC était aussi président du conseil de surveillance de la CCCE. POSTEL-VINAY, directeur général de la CCCE depuis 1944, s'en était ému et avait demandé au Trésor que le directeur de la CDC ne soit plus président du conseil de surveillance de la CCCE. C'est ainsi que Bloch-Lainé fut remplacé à la présidence du conseil de surveillance de la CCCE par Guillaume GUINDEY, directeur des finances extérieures.

Je me souviens de vous avoir dit de prendre des précautions pour préserver votre indépendance et de ne financer que des projets étudiés par les services de l'AFD dont les agences sur le terrain étaient très qualifiées.

Fort heureusement, le Trésor trouva une solution beaucoup plus simple en acceptant d'incorporer au capital de l'AFD les avances qu'il lui avait jadis consenties au titre du fond de développement économique et social (FDES).

Directeur Général de l'AFD dont l'origine est la Caisse Centrale de la France Libre, fondée par le Général de Gaule en 1941 à Londres, vous dirigez depuis 5 ans le bras séculier de l'État pour la mise en œuvre de l'aide publique aux pays pauvres dans le cadre des objectifs de développement durable définis par l'ONU en 2015 pour 2030. S'ajoute à cette mission l'orientation des investissements de l'AFD vers la réalisation des objectifs définis dans l'accord de Paris à l'issue de la COP 21 pour la préservation de la planète.

L'AFD aujourd'hui est le pivot de l'aide publique française comme le préconisaient les recommandations du Rapport Gorse que j'avais rédigé en 1971 et mises au placard à l'époque. Le rapport préconisait en effet de faire de la Caisse Centrale, ancêtre de l'AFD, l'instrument unique de l'aide publique au développement, c'est ce qu'elle est devenue aujourd'hui. Vous avez-vous-même contribué à cette mutation en tant que chef du bureau de la coopération monétaire et du développement au Trésor. Vous avez en outre élargi votre groupe en intégrant Expertise France chargée de la coopération technique avec 400 collaborateurs au siège et plus de 600 intervenants sur le terrain. Avec Proparco que j'avais créé en 1977 pour financer le secteur privé par des prêts et des prises de participation dans les entreprises, le groupe que vous dirigez est un instrument puissant et efficace de promotion économique et sociale au service du développement.

Lors de votre audition par les commissions parlementaires chargées de donner un avis sur votre candidature, vous avez pris deux engagements :

- 1) Faire grandir l'AFD
- 2) Agir avec davantage de partenaires voués au développement.

Avec 14 milliards d'euros d'engagement en 2020, 85 agences de terrain et 4000 salariés, l'AFD ne ressemble plus à la Caisse Centrale que j'ai dirigée de 1979 à 1989. Quand je suis arrivé à la CCCE en 1968, elle avait 600 salariés au siège et outre-mer et un plafond d'engagement de 240 millions de francs pour les États africains et 480 pour les DOM-TOM. À l'époque le ministère de la coopération avait un personnel nombreux dont la plupart des techniciens ont rejoint l'AFD lors de la suppression du ministère. En même temps, les ressources du FAC (Fonds d'aide et de coopération) ont chuté, cela a conduit à augmenter les prêts de l'AFD pour les projets d'infrastructure, notamment les routes qu'avait jusqu'alors financées le FAC.

Après avoir ainsi réussi votre premier engagement, vous avez mené à bonne fin le deuxième. Vous avez en effet développé les cofinancements et les partenariats avec d'autres banques ou institutions vouées au développement. C'est ainsi que vous êtes président de l'International Development Finance Club qui regroupe les plus grandes banques publiques de développement du monde entier pour coordonner les investissements, les orienter vers les objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies et les recommandations de l'accord de Paris sur le climat.

Quand j'étais entré à la CCCE en tant que directeur général adjoint en 1968, la CCCE ne travaillait que dans les pays de la zone franc. Petit à petit, son champ d'action s'était étendu mais restait limité par la politique du Trésor qui ne voulait pas que dans un même pays puissent coexister des prêts gouvernementaux, destinés à financer les exportations de matériel français et des prêts de la CCCE. À l'époque la CCCE ne pouvait intervenir ni au Maroc, ni en Tunisie où les prêts gouvernementaux finançaient les grosses exportations de matériel.

C'était abusif de déclarer ces prêts au Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, comme éléments de l'aide publique française alors que ça n'était rien d'autre qu'une aide à l'exportation, sans examiner la faisabilité et la cohérence des projets financés. Je peux citer à titre d'exemple caricatural : un prêt gouvernemental fait à Madagascar pour installer une usine de sisal soi-disant clef en main. Quand je suis passé à Madagascar dix ans après, une usine avait été construite près de Fort Dauphin mais n'avait jamais fonctionné faute de sisal et la végétation avait envahi les ateliers.

Dans le souci de ne plus confondre aide à l'exportation et aide au développement, l'aide publique française est maintenant déliée selon les recommandations du CAD, elle n'est plus subordonnée à des fournitures françaises.

Aujourd'hui, l'AFD intervient dans le monde entier.

À la lecture de votre livre *Réconciliations*, j'ai été frappé par la méthode que vous préconisez pour mettre fin aux fractures idéologiques et historiques que la décolonisation n'a pas réduites et qu'on ne peut guérir qu'après avoir accepté la réalité des faits et en assumer la responsabilité.

Je salue enfin votre attachement à l'Afrique, territoire des réconciliations aussi nécessaires que difficiles. Je songe à l'Algérie où les Accords d'Évian ont mis fin à une longue guerre (8 ans). Aujourd'hui, l'Algérie parvient difficilement à donner du travail et à nourrir 40 millions d'habitants (ils étaient 10 M à l'indépendance en 1962). Malgré les mea culpa successifs prononcés par nos présidents de la république, l'Algérie ne parvient toujours pas à tourner la page de la colonisation. Comme les habitants se plaignent du chômage et manifestent dans la rue, la France est devenue la tête de turc du gouvernement algérien qui cherche à nous faire endosser la responsabilité de la mauvaise utilisation des ressources du pétrole qui auraient dû permettre de construire une économie assurant un niveau de vie correct à la population.

Vous avez découvert l'Afrique après votre entrée à l'ENA qui vous a envoyé faire votre stage de première année au Bénin. Vous dites qu'il faut voir l'Afrique comme un tout, en oubliant la division traditionnelle entre Afrique du Nord et Afrique Sub-Saharienne. Vous rappelez que l'Afrique comptera en 2100 quatre milliards de personnes, soit 40% de la population mondiale contre 10% aujourd'hui. Vous dites que : « si l'Afrique reste le continent le plus pauvre du monde, il l'est de moins en moins. Pendant plus de deux décennies, l'Afrique a affiché des taux de croissance élevés dépassant en moyenne 5% par an. » Les États africains ont fait beaucoup d'effort pour la scolarisation et consacrent désormais une part considérable de leur budget à l'éducation, supérieure à la nôtre.

L'Afrique est déjà entrée massivement dans la transition numérique. Les africains communiquent maintenant avec leur smartphone.

Hélas, l'insécurité, les attaques des terroristes au Sahel, la sécheresse et l'extrême pauvreté poussent les africains à chercher asile ou une vie meilleure en Europe et spécialement chez nous. Seule une élévation du niveau de vie permettrait de maintenir les populations sur place. Actuellement c'est la principale cause de l'immigration clandestine et c'est un argument très fort pour développer l'aide publique à l'Afrique.

Il est donc justifié que l'AFD consacre la moitié de ses investissements à l'Afrique.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Perpétuel, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je me réjouis que Monsieur Rémy RIOUX vienne rejoindre notre académie.

Yves ROLAND-BILLECART